

La première femme élue députée en Indre-et-Loire en 1946

Document 28

Tract électoral de Madeleine Boutard, candidate sur la liste communiste d'Indre-et-Loire aux élections législatives de novembre 1946

AD Indre-et-Loire, 3 W 274

Elections générales du 10 novembre 1946

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE



Jean GUILLON
Professeur
Déporté politique
Député sortant

Electeurs ! Electrices !
le Comité de patronage de la
**LISTE COMMUNISTE
ET D'UNION REPUBLICAINE
ET RESISTANTE**
présidé par
Gaston MONMOUSSEAU
ET COMPOSE DE



Madeleine BOUTARD
Vigneronne à Vouvray
Membre du Comité Fédéral

MM. : TORFOUX, ancien maire de Dierre. — OMAS SON, maire de La Chapelle-sur-Loire. — DUBOIS, maire de Savonnières. — JACQUET, maire de Mosnes. — VIRAUD, maire de Chambourg-sur-Indre. — JEDEAU, maire de La Croix. — PARAT, maire de Parçay-sur-Vienne. — BOUR GUEIL, maire de Balesmes. — Mme SEGUIN, adjointe au maire de Joué-les-Tours. — Mme OBLIGY, adjointe au maire de La Chapelle-sur-Loire. — Mme PARDOUX, conseillère municipale de Tours. — Le GALL, adjoint au maire de Briçay. — DUTHIER, conseiller municipal de Saint-Symphorien. — VIEUGUET, prisonnier évadé, secrétaire fédéral. — VIG EANT, conseiller municipal de Tours. — JANNELLE, secrétaire fédéral adjoint. — D. SAUVAGE, déporté politique. — PIRON, adjoint au maire de Langeais. — MORIN, adjoint au maire de Chambray-les-Tours. — Melle PROUX, institutrice. — LEBATTEUX, du Comité Fédéral. — Mme E. CHAUVIN, du Comité Fédéral. — BOURNEUF, retraité. — CHICOISN E, instituteur retraité. — D'HONDT, professeur. — ROY, conseiller municipal de Rivarennes. — FRAPPIER, receveur de l'Enregistrement. — P. CHOISME, du Comité Fédéral. — L. BIEREI, prisonnier de guerre, du Bureau Fédéral. — Mme B. PAPIN, déportée politique. — Mme DUCHAILLE, déportée politique. — G. LARDEAU, prisonnier de guerre, rédacteur de « La Voix du Peuple ». — E. MARE, déporté politique. R. DUCOL, instituteur. — Docteur TOLLERON — BARTHE, professeur au Lycée Descartes. — Mme M. VALLAT, chef de section de la Sécurité Sociale à Châteaurenault. — Marcel CHILLOUX, déporté politique. — CAMBOURS, instituteur à Léméré. — DHUMEAUX, conseiller municipal de Sainte-Maure. — GASSIOT, conseiller municipal du Grand-Pressigny. — FORGE, déporté politique.

PRÉSENTE A VOS SUFFRAGES :

Jean GUILLON, Professeur, Déporté politique, Député sortant.

Madeleine BOUTARD, Vigneronne à Vouvray, membre du Comité Fédéral.

Jean BONNIN Cheminot, Interné politique, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Ferdinand HEYDER, ^{O. *} Instituteur, Adjoint au Maire de Tours.

Louis BOUVET, Cultivateur, Adjoint au Maire d'Yzeures-sur-Creuse.



Jean BONNIN
Cheminot - Interné politique
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Ferdinand HEYDER
Instituteur
Adjoint au Maire de Tours
Officier de la Légion d'Honneur



Louis BOUVET
Cultivateur
Adjoint au Maire
d'Yzeures-sur-Creuse

La première femme élue députée en Indre-et-Loire en 1946

Document 28

Tract électoral de Madeleine Boutard, candidate sur la liste communiste d'Indre-et-Loire aux élections législatives de novembre 1946

AD Indre-et-Loire, 3 W 274

ELECTEURS, ELECTRICES,

Dans notre France qui va sortir du provisoire, grâce au vote de la Constitution, le problème du Gouvernement de demain est un problème essentiel.

Certaines listes de candidats ne parlent pas de cette question qui intéresse tous les Français, le M. R. P. parle vaguement d'autres formules, sans dire lesquelles, les socialistes revendiquent les responsabilités du pouvoir sans préciser s'ils les veulent pour eux seuls. Notre Parti Communiste a pris, lui, nettement position.

En ce qui concerne le problème du gouvernement de demain, le Parti Communiste considère que le relèvement du pays, la consolidation des institutions républicaines et l'établissement d'une paix juste et durable, ne peuvent être l'œuvre d'un seul Parti, mais le résultat des efforts communs d'une majorité républicaine rassemblée sur un programme précis et décidée à l'appliquer.

Soucieux de défendre les intérêts inséparables de la France et de la République, le Parti Communiste appelle les Français et les Françaises à lui donner aux élections du 10 Novembre assez de force et d'autorité pour pouvoir aboutir avec d'autres groupements républicains à la constitution d'un GOUVERNEMENT D'UNION DEMOCRATIQUE, LAIQUE ET SOCIALE, s'inspirant dans son action du programme du C. N. R. mis au point, en novembre 1945, par la Délégation des Gauches (Parti Communiste, Parti Socialiste, Parti Radical, C. G. T., Ligue des Droits de l'Homme).

Un tel gouvernement sera en mesure de faire échec à toutes les tentatives de la réaction; il assurera le rassemblement de toutes les énergies républicaines pour le relèvement de la France, pour la sauvegarde du franc et pour la marche en avant de notre pays vers plus de progrès social et de liberté, dans la fidélité à nos glorieuses traditions démocratiques.

ELECTEURS, ELECTRICES,

Vous voterez pour le Parti qui parle net et qui met toujours ses actes en accord avec ses paroles.

Vous comprendrez que si le P. R. L. et le M. R. P. se déchirent pour savoir quel est celui qui est le plus apte à défendre la Réaction en luttant contre les Communistes, c'est que nous sommes le plus grand des partis de gauche, le plus ardent défenseur de la République.

Vous comprendrez que si nous sommes tant calomniés, c'est que nous sommes les ennemis irréductibles de ceux qui ont trahi notre Pays et qui voudraient à nouveau le plonger dans la misère et le désordre.

Gens de Bon Sens vous ne permettez pas aux politiciens de satisfaire des ambitions personnelles, à ceux du soi-disant Rassemblement des Gauches Républicaines qui promettent un gouvernement cohérent et stable et qui ne sont même pas capables d'assurer la cohérence et la stabilité de leurs candidatures, puisqu'ils ont présenté 14 candidats différents, d'étiquettes fort diverses au cours des trois grandes consultations électorales.

ELECTEURS, ELECTRICES,

Vous voterez pour ceux qui ont fait la preuve de leur dévouement à la cause du peuple, au cours de leur vie de militant, pour ceux qui ont montré leur courage dans les années les plus sombres.

Vous voterez pour la liste de Jean GUILLON,

Le député d'Indre-et-Loire qui connaît le mieux les besoins des travailleurs de Touraine parce qu'il est le plus souvent en contact avec eux.

Le député d'Indre-et-Loire qui présente le plus important bilan de réalisations.

Les électrices voteront pour la liste de Madeleine BOUTARD

Mère de famille, vigneronne de chez nous. et la SEULE CANDIDATE républicaine placée pour être ELUE.

Les Electrices auront à cœur d'avoir, une amie, DEPUTE, à qui elles pourront écrire et qu'elles pourront entendre au cours des comptes rendus de son mandat.

ELECTEURS, ELECTRICES, vous voterez

Pour la liste COMMUNISTE ET D'UNION REPUBLICAINE ET RESISTANTE.

**Pour Jean GUILLON, Madeleine BOUTARD, Jean BONNIN,
Ferdinand HEYDER, Louis BOUVET.**

Imp. LEMOINE - Tours

La première femme élue députée en Indre-et-Loire en 1946

Document 28

Tract électoral de Madeleine Boutard, candidate sur la liste communiste d'Indre-et-Loire aux élections législatives de novembre 1946

AD Indre-et-Loire, 3 W 274

Questionnaire

1. De quelles élections s'agit-il ? Indiquez la date et la nature de ces élections : s'agit-il des élections cantonales (élections des conseillers généraux) ou des élections législatives (élection des députés) ?
2. Le mode de scrutin de ces élections est-il ?
 - A. **le scrutin uninominal majoritaire à deux tours** (chaque parti présente un candidat par circonscription et celui-ci doit obtenir la majorité des voix pour être élu)
 - B. **le scrutin de liste départemental** (chaque parti présente une liste de candidats pour tout le département et il obtient des élus en fonction du pourcentage des voix obtenues)
3. Quelle place est accordée à Madeleine Boutard parmi les 5 candidats de cette liste ?
4. Quelle est sa profession ?
5. De quel parti politique Madeleine Boutard était-elle la candidate ? D'après vos connaissances, ce parti avait-il beaucoup d'influence à l'époque ?
6. Quelle information présente sur la 1^{ère} page montre que Madeleine Boutard exerce une responsabilité politique au sein de ce parti ?
7. Dans la 2^e page du tract, relevez deux expressions qui pouvaient inciter les femmes à voter pour cette liste.
8. À la fin du tract, à quoi s'engage Madeleine Boutard auprès des femmes si elle est élue ?